



**SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF**

Commune de LA CELLETTE
Le Bourg
63330 LA CELLETTE
Tél. : 04.73.85.60.19

**SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF**

Lyonnaise des Eaux
Centre Régional Loire Auvergne
AGENCE CREUSE CORREZE ALLIER
98, boulevard Gustave Flaubert
63037 Clermont-Ferrand
Tél. : 04.73.28.66.45

**DECLARATION D'INTENTION DE COMMENCEMENT DE TRAVAUX
MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ASSAINISSEMENT AUTONOME**

A adresser au Service Public d'Assainissement Non Collectif de la dès que la date d'installation du système d'assainissement est connue indépendamment de l'état d'avancement des travaux concernant l'habitation.

Commune de : LA CELLETTE

Concerne :

- un permis de construire * N° de PC :
- une déclaration de travaux * N° de DT :
- une régularisation *

* Cochez la case correspondante

Je soussigné :

Nom et Prénom :

Adresse :
.....

Numéro de téléphone :

Adresse du lieu de réalisation :

certifie que :

Les travaux d'installation du système d'assainissement autonome sur ma propriété sont prévus le

Nom de l'entreprise de travaux réalisant le dispositif d'assainissement :
.....

Les travaux respecteront les descriptions faites dans la demande d'autorisation pour l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif et la norme AFNOR DTU-64.1.

Les plaques d'identification des différents appareils seront apparentes. Les tampons de visite des fosses, dégraisseurs et les regards de contrôle seront et resteront au niveau du sol fini. Les tranchées ou le filtre à sable ne seront pas recouverts.

Dans les conditions ci-dessus et en accord avec l'entrepreneur, le pétitionnaire conviendra d'un rendez-vous (**au minimum 15 jours avant la fin du chantier**) avec le technicien Lyonnaise des Eaux afin d'effectuer le contrôle de bonne exécution de la filière d'assainissement non collectif.

Fait à le

Signature :